

PAGES

MANQUANTES

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

REVUE ECCLÉSIASTIQUE ET HISTORIQUE

Comprenant douze pages, publiée le 1er et le 15 de chaque mois.

Abonnement : Canada, \$1.00 par an. Etats-Unis, \$1.25. Etranger, 7 francs.

SOMMAIRE:—Avis aux lecteurs—Témoignage précieux—La souscription en faveur du **Droit**—La question de l'Assomption—Consécration du diocèse de Régina au Sacré-Coeur—Profession religieuse à N.-D. de Lourdes—Règle à suivre pour la correspondance avec la Sacrée Congrégation du Saint-Office—Visites pastorales dans le Nord-Ouest—Le violon à l'église—L'orphelinat catholique de Chicago et les universités catholiques de Washington—Le blé canadien—Le Kaiser et le Cardinal—Les femmes de France et la mode—Clairvoyance patriotique de Mgr Freppel—Consécration de l'Espagne au Sacré-Coeur—Les vicariats apostoliques de l'aslaska et du Yukon—Un fléau croissant—Simple réponse—Les fréquentations—Luttes contre les modes inconvenantes — Profession religieuse à Lorette — Ordination de M. l'abbé L.-A. Fortin—Bibliographie—Ding! Dang! Dong!—R. I. P.

Vol. XVIII

1 et 15 Aout 1919

Nos 15 et 16

AVIS AUX LECTEURS

Pour permettre à leur directeur de prendre quelques semaines de vacances, *Les Cloches* publient un numéro double. Elles en publieront un autre au cours du mois de septembre et reprendront en octobre leur publication bimensuelle.

TEMOIGNAGE PRECIEUX

A Sa Sainteté le pape Benoît XV.

Très Saint Père,

Les membres de l'Association Canadienne Française d'Education d'Ontario, réunis à Ottawa pour leur convention biennale, sous la Présidence d'Honneur de leurs Grands Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface et Mgr l'Evêque de Haileybury, et sous la présidence active de l'Honorable Philippe Landry, sénateur, profitent de l'occasion qui leur est offerte pour déposer aux pieds de Votre Sainteté les sentiments de profond respect et de filiale soumission dont ils sont animés envers Votre très auguste et très vénérée personne.

Ils ont lu avec une joie indicible la belle et consolante lettre "Litteris Apostolicis" que Votre Sainteté a daigné adresser à Son Eminence le Cardinal Bégin et à tout l'épiscopat canadien concernant la question bilingue ontarienne, et ils ont puisé dans cette lecture, en même temps

qu'un immense réconfort dans leurs épreuves, un amour plus vif pour la Sainte Eglise, Catholique, Apostolique et Romaine.

En leur nom et au nom de toute la population franco-ontarienne, ils remercient très cordialement Votre Sainteté de cette haute marque de bienveillance envers une minorité consciente de ses droits et soucieuse de garder intact le double trésor de sa foi et sa langue, et ils prient Votre Sainteté de croire que, dans leurs luttes légitimes pour la survivance française en l'Ontario, ils s'efforceront de ne jamais s'écarter des voies si sages tracées par Votre Sainteté.

De Votre Sainteté les fils très humbles, très reconnaissants, et très obéissants.

L'Association Canadienne Française
d'Education d'Ontario.

P. Landry, président.

* * *

Segreteria di Stato
di Sua Santità.

Dal Vaticano, 20 mai 1919.

No 91247

Da citarsi nella riposta.

Monsieur le Président,

Le Souverain Pontife a daigné agréer avec une paternelle bienveillance l'hommage de vénération et de soumission filiale que vous lui avez offert au nom des membres de l'Association Canadienne-Française d'Education d'Ontario, réunis naguère à Ottawa, pour leur assemblée biennale.

Les nobles sentiments exprimés dans votre adresse du 1er mars sont un nouveau témoignage du dévouement et de l'attachement de votre chère Association ainsi que de la population franco-ontarienne à la Personne du Vicaire de Jésus-Christ et au Saint-Siège.

Comme gage des faveurs divines, Sa Sainteté accorde de Coeur au digne président, aux membres de l'Association Canadienne-Française d'Education d'Ontario et à leurs familles la Bénédiction Apostolique.

Je saisis avec empressement l'occasion qui m'est offerte de vous exprimer, Monsieur le Président, les sentiments de ma haute considération.

(Signé) P. Card. GASPARRI.

--- Mgr Hebbelynck, ancien recteur et recteur honoraire de l'Université de Louvain, a été l'hôte de l'archevêché le 8 juillet. Le distingué vieillard voyage dans les intérêts de la chère Université martyre. Les cours y ont été rouverts le 21 janvier dernier et 3,100 étudiants y sont accourus, malgré la dureté des temps pour l'héroïque Belgique et l'exiguïté et l'incommodité des locaux, dont la partie centrale, comprenant les archives et la bibliothèque a été intentionnellement et criminellement incendiée par les Allemands. Divers comités travaillent en différents pays à reconstituer la bibliothèque.

LA SOUSCRIPTION EN FAVEUR DU "DROIT"**DEUX NOUVELLES LETTRES**

Archevêché de Québec, le 20 juin 1919.

Monsieur J.-Albert Foisy,

Rédacteur du "Droit", Ottawa.

Mon cher Monsieur,

L'oeuvre que vous poursuivez avec tant de vaillance au bénéfice de nos compatriotes de l'Ontario est trop essentielle à la conservation des droits primordiaux de la société chrétienne en général, et de la nôtre, en particulier, pour qu'on puisse ne pas s'y intéresser vivement. L'appel que vous faites à l'encouragement et à l'aide de ceux qui, par devoir, sont chargés de la sauvegarde de ces mêmes droits, n'a donc pas lieu de nous surprendre. Aussi nous empressons-nous d'y répondre dans la mesure du possible en souscrivant notre modeste offrande à l'oeuvre de la presse catholique franco-ontarienne dont vous êtes le digne représentant.

En vous aidant à combattre le bon combat dans une portion du pays où, par suite de l'ambiance de l'erreur, le respect des droits sacrés des pères de famille dans l'éducation de leurs enfants est méconnu et violé, on travaille à fortifier, dans notre vieille province où les saines traditions de la vérité chrétienne sont, grâce à Dieu, bien vivantes, la notion juste et vraie de cette loi naturelle, écho de la loi divine, sans laquelle aucune société humaine ne saurait subsister. Depuis quelques années, les menées tendancieuses de certaine école en faveur de l'ingérence de l'Etat dans une sphère étrangère à sa souveraineté nous avertissent que l'erreur qui a cours chez nos voisins n'est pas sans exercer une certaine fascination sur quelques-uns des nôtres, plus friands de nouveauté que de vérité.

Je fais des vœux pour que le résultat de votre appel auprès de vos compatriotes réussisse au gré de votre espoir. L'oeuvre vitale de la sauvegarde de notre langue, de nos droits, de notre foi y est intéressé.

Veillez agréer, bien cher Monsieur, l'assurance de mon entier dévouement.

(Signé) † L.-N. Card. BEGIN,
Arch. de Québec.

* * *

Québec, 14 juin 1919.

Aux Honorables Sénateurs

P. Landry et N.-A. Belcourt,

Chers Messieurs,

Je suis encore bien jeune dans mon nouveau ministère et comme St-Jean-Baptiste je ne puis que balbutier.

Tout de même, puisque vous me demandez mon patronage en faveur de la souscription projetée pour le "Droit", je l'accorde très volontiers et vous souhaite un très grand succès.

Il me semble que les catholiques un peu favorisés de la fortune devraient aider, de leur argent au moins, les personnes qui donnent leur temps et leur vie pour des luttes, reconnues nécessaires, non-seulement pour sauver les principes du droit naturel, mais même la foi des générations futures.

Dans notre Canada, d'après les statistiques, il n'y a que cinquante journaux catholiques pour lutter contre treize cent cinquante journaux non-catholiques.

La lutte est actuellement assez ardente sur le terrain catholique et même social pour que nous soutenions au moins vaillamment et honorablement les journaux catholiques que nous avons.

Et parmi ceux-ci, je ne crains pas du tout de dire que le "Droit" est au moins un des meilleurs.

Veuillez me croire, chers messieurs,

Votre tout dévoué en N. S.

(Signé) Joseph HALLE, Ptre,

Préfet apostolique du Nord-Ontario.

LA QUESTION DE L'ASSOMPTION (1)

Voici la traduction d'un article de Mgr André Caron, archevêque titulaire de Calcédoine, en résidence à Rome.

— Pensées et Désirs. — Les astronomes disent qu'il y a des étoiles si éloignées de nous qu'il faut à leur lumière des siècles pour arriver jusqu'à la terre; il y en a même qui sont à de telles distances que nous n'avons pas encore pu les apercevoir. Au moment où elles apparaissent, ce ne sont pas de nouvelles créations, mais seulement de nouvelles manifestations des astres du firmament. Ainsi, s'il est permis d'employer cette comparaison, dans le ciel de l'Eglise catholique, apostolique, romaine, tous les dogmes existent; ils ne sont pas créés par le cours du temps, ils sont définis et proposés aux fidèles quand la nécessité ou l'opportunité le demande. C'est dans cette espérance qu'on peut saluer avec amour le jour, peut-être pas trop éloigné, où nous contemplerons la lumière du dogme de l'Assomption de Marie en âme et en corps dans le ciel.

De remarquables études ont été faites sur ce sujet, qui nous est cher, par de savants théologiens, spécialement par le R. P. Lépiciér, en Italie, et le R. P. Renaudin, en France. Il n'est certes pas téméraire de présager l'heureux événement de cette définition dogmatique. Il en reviendra une grande gloire à Dieu et à l'Immaculée Marie; nous en aurons une plus ferme confiance pour travailler à la liberté de l'Eglise et conduire au salut un plus grand nombre d'âmes.

(1) Extrait de la revue l'Asunta, qui se publie à Côme, avec les encouragements de Mgr l'évêque de Côme.

Ensuite, nous disons qu'il répugne de penser que le Verbe éternel ait voulu prendre la chair humaine d'une femme, qui aurait été un seul instant sous la domination de l'ennemi infernal; pareillement il répugne d'admettre que le Verbe incarné ait abandonné à la corruption son tabernacle immaculé. Au contraire, s'il a été dit du Fils : "Vous ne permettrez pas que votre Saint voie la corruption," ce texte du psaume peut s'appliquer à la Mère de Dieu, comme l'a fait dans un sermon le Thaumaturge de Padoue : "Levez-vous, Seigneur, pour votre repos, vous et l'arche de votre sainteté."

Autre raison, Telle a toujours été la foi de l'Eglise, donc c'est la vérité. "La loi de la prière est la loi de la croyance." Cette croyance, disent les théologiens, fait partie de l'enseignement divino-apostolique; en d'autres termes, elle appartient à la tradition orale apostolique. "Ici, le fait suppose le droit. Ce que croit l'Eglise universelle est la vérité; et si une seule fois elle a admis une vérité, et que cette vérité fasse partie du dogme ou de la morale, elle demeurera toujours." (Malou, l'Immaculée Conception, tom. 1, p. 25). Nous devons donc conclure "que nous sommes en présence d'une vérité qui fait partie de la révélation, ou qui en découle nécessairement, ou encore qui a été démontrée par les moyens naturels et est entrée dans l'enseignement catholique, à cause des liens qui la rattachent au dogme; il n'y a pas d'autre hypothèse possible." (Re-naudin, p. 54). C'est aussi la conclusion du pieux Servite, le R. P. Lépicier : "Après mûre réflexion, il me semble qu'il y a de solides raisons pour affirmer que l'Assomption de la Bienheureuse Vierge est une vérité de foi, et même, comme disent les théologiens, de foi catholique divine; en effet, d'abord on doit dire que cette vérité est contenue dans le dépôt de la révélation, donc elle est de foi divine; ensuite elle est suffisamment proposée par le magistère ordinaire de l'Eglise, qui a établi pour ce mystère une fête universelle, c'est-à-dire que l'Eglise entière célèbre; donc l'Assomption est de foi divine catholique." (Traité de la sainte Vierge, 4e éd. 2e part., chap. 1, art. 8).

Enfin. Le péché, la concupiscence et la mort, voilà la triple déchéance des malheureux enfants d'Adam. L'Immaculée Conception de Marie, sa virginale et divine Maternité, sa glorieuse Assomption au ciel en âme et en corps, voilà sa triple victoire sur l'infernal prince de l'orgueil. "Elle a changé le nom d'Eve." Par le privilège de l'Immaculée Conception, elle a triomphé du péché : "Je suis l'Immaculée Conception." Par le privilège de la virginale et divine Maternité, elle a triomphé de toutes les conséquences du péché, elle est Vierge et Mère. Par le privilège de la glorieuse Assomption, elle a triomphé de la mort elle-même, qui est la peine du péché. Ce sont les trois dogmes qui se complètent les uns les autres avec une harmonie merveilleuse et ne peuvent être séparés.

Oh! quelles grâces et quels nouveaux triomphes nous pourrions nous promettre de cette définition dogmatique, que nous souhaitons. Nous sommes aujourd'hui sous la tyrannie du document, et rien n'est admis

pour vrai qu'à la condition d'être consigné dans les écrits des siècles passés. La définition briserait cette barrière de fer et montrerait que la parole de vérité a pu se transmettre même en dehors des textes et des parchemins, et peut-être mieux. Ce serait le grand coup de massue donné à l'hypercritique. Nous sommes témoins des continuelles démolitions du surnaturel. Un fait, qui demande un nouvel acte de foi, s'élèverait sur ces ruines fumantes, ou plutôt les réparerait. Ce serait une solennelle invitation aux dissidents et un souverain réconfort pour les croyants. Nous sommes toujours menacés par le modernisme, la synthèse de toutes les hérésies. Si le nouvel astre d'une vérité dogmatique vient à resplendir au firmament de l'Eglise catholique, le monstre aux formes multiples sera forcé de se replonger dans les plus profonds abîmes de l'enfer, d'où il est sorti. La définition sera un chant de victoire qui retentira d'un pôle du monde à l'autre, à l'honneur de l'illustre triomphatrice de tous les siècles. "Réjouissez-vous, Vierge Marie, seule, vous aurez détruit toutes les hérésies dans le monde entier."

Seigneur, qu'il en soit ainsi!

LA CONSECRATION DU DIOCESE DE REGINA AU SACRE-COEUR

Le 1er juillet, S. G. Mgr O.-E. Mathieu, archevêque de Régina, a solennellement consacré son diocèse au Sacré-Coeur, à l'occasion du premier pèlerinage annuel au sanctuaire de Lebet. La cérémonie, qui fut très imposante, eut lieu dans la nouvelle chapelle tout récemment terminée. Un grand nombre de fidèles de toutes les parties du diocèse y assistaient.

La Congrégation des Oblats, sous la direction du R. P. J.-B. Boyer, a érigé ce sanctuaire sous la forme d'une chapelle en l'honneur du Sacré-Coeur. Cette chapelle a 40 pieds de long sur 28 de large, avec une tour de 55 pieds de hauteur, surmontée d'une statue du Sacré-Coeur.

A la cérémonie du 1er juillet, présidée par S. G. Mgr Mathieu, la messe fut chantée en plein air par un chœur de plus de 300 voix, avec accompagnement sur instruments de fanfare, par les élèves de l'école indienne de la localité.

A l'issue de la messe Monseigneur prêcha en français et consacra le diocèse au Sacré-Coeur. Un sermon anglais fut aussi prononcé par M. l'abbé Benoit, curé de Wilcox, et un allemand par le R. P. Kim, O. M. I., de Régina.

— Le 12 juin on a érigé à Zwolle, Hollande, un monument, en forme de croix, sur lequel les paroles suivantes ont été inscrites "Ici vécut Thomas à Kempis dans le service du Seigneur et il y écrivit : "l'Imitation de Jésus-Christ".

PROFESSION RELIGIEUSE A NOTRE-DAME DE LOURDES

Le 8 juillet, S. G. Mgr l'Archevêque a présidé une cérémonie de profession religieuse dans l'église paroissiale de Notre-Dame de Lourdes et y a prononcé le sermon de circonstance.

Les quatre novices Chanoinesses Régulières des Cinq-Plaies, dont les noms suivent, y ont prononcé leurs premiers voeux : Soeur Marie-Céline de l'Immaculée Conception, née Zéphyrine Payette, de Saint-Léon; Soeur Marie de la Trinité, née Julie Jolicoeur, de Sainte-Anne des Chênes; Soeur Marie-Bernard de la Croix, née Joséphine Baril, de Saint-Jean-Baptiste; Soeur Marie-Emilie, née Clara Collin, de Saint-Boniface.

REGLE A SUIVRE POUR LA CORRESPONDANCE AVEC LA SACREE CONGREGATION DU SAINT-OFFICE

De la Semaine Religieuse de Grenoble.

Les prêtres, et même les simples fidèles, peuvent avoir à traiter certaines affaires avec la Sacrée Congrégation du Saint-Office; et ces questions, généralement de grave importance, ne doivent aucunement et ne peuvent sans scandale être connues sans aveu, toujours prêtes à tout oser pour causer la perte des âmes ou faire échec à l'Eglise et à ses ministres.

Par une lettre récente à tous les Archevêques et Evêques, le Souverain Pontife défend formellement, sous peine grave pour les transgresseurs, que l'on s'adresse directement à la Sacrée Congrégation du Saint-Office. Et le Saint-Père prescrit la règle suivante :

La lettre destinée à cette Congrégation devra être soigneusement scellée et porter extérieurement cette inscription : Saint-Office. Elle sera remise ainsi cachetée par chacun à son Ordinaire respectif. L'Evêque diocésain, sans l'ouvrir, l'insérera dans une autre enveloppe et l'enverra à l'adresse du Cardinal Secrétaire d'Etat. Ce dernier, sans en prendre connaissance, la fera transmettre immédiatement au Saint-Office.

Ceux qui transgresseraient cette règle s'exposeraient à des peines canoniques sévères.

— La Réponse.—82, rue Bonaparte, Paris—VI.—Sommaire de juin : Pas de "parti" catholique!... Mais un "parti-pris" catholique!... Histoire d'un rhume—Çà et là—A "celui qui n'entre pas"—Questions et réponses—Vous n'entrez pas? Causons!—A propos de Jeanne d'Arc : peut-on se servir du glaive?—Dominicales.

VISITES PASTORALES dans le Nord-Ouest canadien

(Suite et fin.)

Lettre de Mgr Grouard, Oblat de Marie Immaculée, Vicaire Apostolique de l'Athabaska, à MM. les Membres des Conseils Centraux de l'Oeuvre de la Propagation de la Foi. (1)

Il est dix heures du soir quand nous débarquons à Spirit-River. M. Wilson est là qui nous attend. Nous nous dépêchons de monter dans son auto et nous filons en vitesse vers Dunvegan, où il faut traverser la rivière.

Je suis inquiet, et le chauffeur aussi: pourrions-nous avoir le bac? Il est près de minuit quand nous atteignons le bord du fleuve: le bac est de l'autre côté et personne ne se montre. Nous crions comme des perdus, Wilson tire des coups de fusil, les Soeurs se mettent de la partie; rien ne bouge de l'autre côté de l'eau. Je ramasse des broussailles sèches et j'y mets le feu. Après quelques instants de repos, nous rassemblons toute la gamme de nos voix en une cacophonie sans égale. Point de réponse! Je jette des branches sur le feu pour raviver la flamme et encore nous crions à tue-tête. Enfin! après plus d'une heure d'efforts désespérés, le bac se détache de l'autre bord et s'avance vers nous.

— Pour moi, dit placidement Joe Bissette, je travaille le jour et je dors la nuit."

De l'autre côté, nous remontons en auto. Belle nuit éclairée par des aurores boréales, bon chemin, bonne machine, bon chauffeur!

* * *

Le steamer "Thomas" est un bateau magnifique, construit par lord Rhonda, le roi du charbon, ministre des provisions en Angleterre, pour exploiter les richesses minérales de la rivière la Paix. Le voyage est charmant et l'on ne cesse d'admirer le spectacle que nous offrent le fleuve et ses rives pittoresques sur un parcours de 300 milles.

Le dimanche, 28 juillet, nous débarquons vers midi à la mission Saint-Henri et je me hâte d'aller à l'église célébrer la sainte Messe.

Les Pères Habay et Rault sont là, desservant un territoire de plus de cent lieues de circonférence; des Indiens, des métis et des blancs forment la population, dont la grande majorité est catholique.

Il y a cinq ans, la mission possédait le plus beau couvent du Nord, où les Soeurs de la Providence élevaient de nombreux enfants. Mgr Jousard, mon coadjuteur, avait réussi, Dieu sait au prix de quels efforts, à fonder cette belle oeuvre. Nous en étions peut-être trop fiers! en une nuit, tout a été détruit par un incendie.

(1) Voir Les Cloches, pages 157 et 185.

Grâce à Dieu et aux travaux des Pères, des Frères et des Soeurs, et à la charité catholique, le couvent renaît des ses cendres et j'ai la consolation de le bénir.

Je n'eus qu'un regret: celui de voir les ravages causés par les gelées du 21 et du 22 juillet. Les patates ont beaucoup souffert; le blé est complètement perdu, sauf en bordure de la rivière, où la récolte est in-denne.

Il me semble que l'avenir du territoire du fort Vermillon est moins dans la culture des céréales que dans l'élevage des bestiaux; de vastes prairies attendent les troupeaux, que les colons commencent à amener.

J'avais eu quelque espoir de rencontrer ici Mgr Jousard. Il y a longtemps que nous ne nous sommes vus; le pays est si grand! Il a sous sa direction les missions du lac Athabaska et des environs, et le travail ne lui manque pas! Que voulez-vous? Notre Saint Père le Pape me l'a donné comme coadjuteur et je lui ai confié la partie la plus éloignée et la plus difficile du vicariat!

* * *

Après une semaine de séjour au fort Vermillon, je veux accompagner les révérendes Mères au lac Wabaskau. Jusqu'à présent je n'y allais qu'en hiver, la mission étant presque inabordable en été. Mais l'année dernière un chemin pour voiture a été ouvert entre Sawridge et le lac. Nous allons essayer d'utiliser cette nouvelle voie.

Ou nous prépare à Sawridge, guide, chevaux, voiture, provisions, etc. Je renonce à décrire ce voyage. J'ai vu des chemins bien mauvais, mais jamais rien de pareil. A travers les forêts, les souches lèvent partout la tête, les racines croisent partout leurs bras; aussi, sans répit, la voiture saute de gauche à droite et de droite à gauche.

Dans les clairières, c'est pire encore. Nous avons à traverser des marécages où les chevaux enfoncent jusqu'au poitrail. Il faut alors descendre de voiture et chacun de se tirer d'affaire comme il peut.

Enfin, après cinq jours de misère, nous arrivons au lac. Quelle joie pour les bonnes Soeurs de revoir leurs Mères visiteuses! Quel bonheur pour moi de retrouver les Pères Laferrière et Bâtie et les Frères Behan et Leroux: ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum!

Mais le bonheur n'est pas de longue durée sur la terre, et après la visite faite à la satisfaction de tous, il faut se séparer pour longtemps. Nous repassons par les mêmes chemins, nous courons les mêmes dangers. Une seconde voiture, que nous avons prise pour les Soeurs, les versa à la descente d'une côte, au milieu des broussailles. Heureusement il y eut plus de peur que de mal.

* * *

Avant de clore cette lettre, je ne puis taire la joie que j'éprouve en apprenant la fin de la guerre. Que Dieu soit mille et mille fois béni de nous avoir donné la victoire! Mais, hélas! il n'y a pas de bonheur par-

fait dans ce monde. Dans toutes les parties de mon vicariat, la grippe espagnole frappe également blancs et sauvages. J'ai bien peur pour mes Pères, seuls, loin les uns des autres et constamment auprès des malades. S'ils sont atteints par la maladie qui prendra soin d'eux? La Providence, sans doute, et la Très Sainte Vierge, grâce aux prières des associés de la Propagation de la Foi.

LE VIOLON A L'EGLISE

De L'Ami du Clergé.

Q.—Le violon est-il permis ou défendu à l'église?

R.—Les instruments à cordes vulgairement appelés viole, violon, violoncelle, contre-basse, ne sont pas défendus à l'église; mais chaque fois qu'on désirera en user, il faudra lo qu'il s'agisse d'une fonction et d'un temps où du moins le son de l'orgue n'est pas prohibé, soit par le Cérémonial des Evêques, soit par le Motu proprio de Pie X sur la musique; 2o que chaque cas particulier soit soumis au jugement de l'évêque, et qu'on s'en tienne à sa décision, soit qu'il donne ou qu'il refuse la permission. (S.R.C., 15 avril 1905, n. 4156, ad. I; 13 nov. 1908, n. 4226, ad. I.)

L'ORPHELINAT CATHOLIQUE DE CHICAGO ET LES UNIVERSITES CATHOLIQUES DE WASHINGTON

Mgr Julien, évêque d'Arras, a conduit, en octobre dernier, une mission française aux Etats-Unis. Il a publié ses "impressions" dans une brochure, dont nous reproduisons les paragraphes suivants :

Le diocèse de Chicago passe pour être l'un des mieux dotés des Etats-Unis. L'archevêque, Mgr Mundelein, semble avoir voulu justifier cette renommée en nous faisant les honneurs des magnifiques établissements qu'il a fondés. Le plus beau de tous est, sans contredit, l'orphelinat de Sainte-Marie, situé à 30 milles de Chicago, sur un terrain de 500 hectares, et qui a coûté, seulement pour les frais de première installation, 2 millions de dollars (10 millions de francs). 1,000 orphelins, garçons et filles, y sont fort à l'aise. Orphelins? Ne devrais-je pas plutôt dire pensionnaires, au même titre que les petits bourgeois? Regardez-les : rien dans leur costume ne trahit la pauvreté; visitez les réfectoires, les salles d'étude, les dortoirs, les ateliers; la plupart de nos collègues ne pourraient souffrir la comparaison. Examinez les enfants, petits et grands : ils ne portent pas sur leur visage la trace de cette mélancolie qui trahit la misère passée et pressent le dur labeur à venir; ils ont le sourire de l'enfance heureuse. On les instruit, on les distrait, on leur apprend la musique. Les religieuses canadiennes, véritables mères, sont entrées pleinement

dans l'esprit de la maison, qui consiste à faire oublier à ces petits qu'ils sont orphelins ou abandonnés.

* * *

Washington, la capitale de l'Union, compte deux Universités catholiques. La première est celle de Georgetown, dirigée par les Jésuites. C'est le plus ancien collège des Etats-Unis, fondé en 1789 par le premier évêque de Baltimore, Mgr Carroll (lui-même, pour le dire en passant, ancien élève du collège des Jésuites de Saint-Omer).

L'autre s'appelle l'Université catholique d'Amérique. Elle est la grande pensée de l'épiscopat si fécond de son Em. le cardinal Gibbons, qui en a confié la direction au clergé séculier. Elle n'a que trente ans d'existence et a déjà pris un vaste développement. Elle a l'avantage d'avoir à sa tête un recteur éminent. Mgr Shahan se tient au courant du mouvement des idées qui circulent dans les deux mondes, et il ne craint pas, pour ne se laisser distancer par aucune, d'introduire, dans l'organisation de son Université, les nouveautés les plus hardies. La plus intéressante et la plus caractéristique des moeurs américaines est l'établissement, dans le voisinage, d'un internat dirigé par les Soeurs de Notre-Dame de Namur, destiné aux jeunes filles ayant au moins 17 ans et désireuses de suivre les cours de l'Université. Se figure-t-on, en France, 300 jeunes filles consentant à redevenir pensionnaires pour l'amour du grec ou des mathématiques? Il est vrai que la pension n'est pas une prison.

J'ai visité le pensionnat de Trinity-College et je ne savais ce que je devais le plus admirer, ou la bonne tenue et le sérieux des étudiantes ou la sûreté de main des Soeurs de Namur, qui savent combiner dans l'éducation deux choses difficilement conciliables, la surveillance et la liberté.

LE BLE CANADIEN

Le Canada occidental constitue, comme on sait, un des greniers du monde. En 1915, le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta ont récolté pas moins de 127 millions d'hectolitres de blé. Mais situés au centre du continent, ils ne disposent que de rares et lointains débouchés maritimes. Pour parvenir aux ports d'embarquement sur la côte est d'Amérique, les blés du Canada occidental doivent parcourir des milliers de kilomètres, soit par rail, soit par les Grands Lacs. Afin de décongestionner ces voies engorgées chaque automne par l'abondance des transports, le gouvernement canadien a ouvert vers le nord-est une porte de sortie aux céréales de l'ouest. A cet effet il a fait construire une ligne ferrée reliant le réseau de Saskatchewan à Port-Nelson sur la baie d'Hudson, où un grand port a été aménagé, voie qui serait aujourd'hui terminée sans la pénurie de rails occasionnée par la guerre. Ce débouché présente toutefois un très gros inconvénient: le détroit d'Hudson qui donne accès dans cette méditerranée nordique demeure encombré de banquises

pendant neuf à dix mois de l'année; il peut même arriver qu'il ne soit navigable que pendant quelques semaines, en août et en septembre. Cette grave difficulté n'a pas effrayé les directeurs de l'Est-Asiatique danois et ils envisagent l'établissement d'un service de gros cargos entre Port-Nelson et l'Islande destiné à transporter une part considérable de la récolte du Canada occidental dans la grande île scandinave. Là, au moyen de puissants moulins utilisant la force motrice de la Thjorsa (1), on effectuerait la mouture de ces céréales. La farine ainsi obtenue serait ensuite transportée dans les pays de consommation par la flotte de l'Est Asiatique danois (2). L'Islande qui ne produit aucune céréale deviendrait ainsi, grâce à la houille blanche, le centre de distribution de la farine dans le nord-ouest de l'Europe.

Charles RABOT. (3)

(1) La Thjorsa est la plus longue rivière de l'Islande (200 kilomètres).

(2) L'Est Asiatique danois est la plus puissante compagnie de navigation du Danemark.

(3) M. Charles Rabot est membre de la Commission central de Géographie de Paris.

LE KAISER ET LE CARDINAL

Dès que la Prusse, en 1870-71, eut vaincu la France et établi à son profit l'empire d'Allemagne, le nouvel empereur Guillaume Ier et son ministre Bismark préparèrent une violente persécution contre les catholiques. Ce fut le Kulturkampf avec les tyranniques lois de mai. Durant sept ans, de 1873 à 1879, la tempête sévit avec arrestations, confiscations, emprisonnements et déportations.

La Franc-Maçonnerie avait été, bien entendu, l'instigatrice de ces actes de violence.

Le 31 mars 1873, après les évêques de Posen et de Trèves, Mgr Melchers, archevêque de Cologne, ne sortit des mains du geôlier que pour prendre le chemin de l'exil en Hollande.

Or, voici qu'on peut lire dans la *Kipa* du 14 avril 1919 les lignes suivantes reproduites par la *Documentation Catholique* du 24 mai :

"On peut considérer comme une ironie du sort, écrit le Zoller, le fait que le château où habite Guillaume II a abrité, il y a quarante-cinq ans, le Cardinal Melchers, chassé de sa patrie par le Kulturkampf.

"Qui aurait pensé que, en un temps prochain, le petits-fils de celui qui avait porté les lois du Kulturkampf dût pareillement prendre le chemin de l'exil ?

"Le kaiser se rappelle-t-il ces événements dans les heures solitaires de sa retraite, et songe-t-il aux paroles prophétiques que sa grand'mère, l'impératrice Augusta, disait à son mari : "Cela ne peut porter bonheur à notre Maison d'envoyer en prison tant d'hommes de Dieu!"

LES FEMMES DE FRANCE ET LA MODE (1)

Toutes les Françaises sont des baptisées, donc des chrétiennes. Par conséquent, en elles, l'extérieur, doit être selon le Christ : Etre chrétienne c'est "se revêtir du Christ", ainsi que le dit saint Paul; c'est reproduire, dans la mesure du possible à notre faiblesse, l'humilité, la douceur, la modestie, la dignité du Christ. Etre chrétienne c'est tenir les engagements de son baptême, c'est-à-dire vivre pour Dieu, pour sa gloire, et non pour le monde, suppôt de Satan que nous avons renoncé à avoir jamais pour maître.

Grâce à Dieu notre époque possède encore des chrétiennes dans la complète acception du mot. Mais hélas! il n'est que trop évident qu'elles sont le petit nombre. Nous en avons une preuve douloureuse dans l'inconcevable légèreté avec laquelle tant de baptisées ont accepté les modes païennes, aussi disgracieuses qu'inconvenantes, lancées par la franc-maçonnerie, pour corrompre la femme et corrompre par la femme. Elles obéissent au Pape, les invitant à la Communion fréquente, et elles obéissent, en même temps, aux couturiers impies, qui les travestissent, les ridiculisent, les enlaidissent, les déchristianisent. Elles conduisent leurs petits enfants à la sainte Table comme le demandait Pie X et elles habillent leurs fillettes en danseuses de ballet, ainsi que le veut la secte perverse, qui sait combien la vertu devient difficile aux jeunes âmes habituées dès l'enfance à ces nudités.

Le Patriarche de Venise a trouvé le péril assez grave pour que son devoir fût de rappeler, dans son homélie de la fête de saint Pierre 1912, les lois imprescriptibles de la pudeur : "Je voudrais, dit-il, des paroles de feu pour stigmatiser ces modes infâmes, qui déshonorent le caractère de la femme chrétienne la rendant esclave des passions les plus abjectes, lesquelles ruinent une infinité d'âmes. Disons nettement ce que nous pensons de la femme habillée d'une façon indécente : nous entendons par là l'usage de ces vêtements qui laissent les bras nus et une grande partie du buste à peine couvert d'un peu de dentelles; de ces jupes qui dessinent toutes les formes du corps au moindre mouvement et violent ainsi le dernier reste de pudeur."

Chrétiennes françaises, qui avons le bonheur de comprendre que de telles modes ne sont pas pour nous, à nous de lutter contre cet envahissement de paganisme.

D'abord, prions. Sans Dieu nous ne pouvons rien. Prions le Saint-Esprit d'éclairer les mères et les directrices de pensionnats, de congrégations et oeuvres diverses, sur le devoir qui leur incombe de prémunir

(1) Excellent article à lire et à méditer au Canada. Nous l'empruntons au *Messager Canadien du Sacré Coeur*, qui l'a reproduit en mai 1916. Comme le mal n'a fait qu'empirer depuis, il n'en a que plus de force et d'actualité.

contre le mal les âmes dont elles ont la charge. Prions le Saint-Esprit d'éclairer aussi tant de personnes qui croient possible de servir deux maîtres : Dieu et le monde.

Ne manquons aucune occasion de protester contre cet humiliant servage, imposé par des modes que tout réprouve : l'hygiène, l'esthétique, les convenances sociales et chrétiennes. Prêchons surtout d'exemple; que la plus sévère critique ne trouve rien à reprendre dans notre toilette. Qu'elle soit en tout conforme à ce qu'exige notre dignité de créatures raisonnables; qu'elle prouve que nous avons conscience d'être, de par notre baptême, les membres du Christ et les temples de la Trinité sainte.

Puis faisons pénitence. "Il y a des démons qui ne sont chassés que par le jeûne." Le démon qui agit en ce moment pour enlever à la femme son auréole, est de ceux-là. Faisons pénitence. Pour nous encourager rappelons-sous les Agnès, les Agathe, les Jeanne d'Arc. Jeanne, en campagne, gardait parfois son armure durant six jours et six nuits consécutifs... et elle préféra la mort à l'abandon du costume masculin qui la défendait des outrages de ses ignobles geôliers. Rappelons-nous les nobles victimes de 93, qui cousaient leur linge à leur chair la nuit précédant leur martyre. Lys sanglants!

Oui, prions, souffrons, prêchons de parole et d'exemple. Nous le pouvons, nous le devons, nous le ferons. Nous le ferons pour le Dieu de l'Eucharistie, dont on viole les temples, dont on force les ministres à rougir! Nous le ferons pour Marie, que tout manque de réserve chrétienne blesse au coeur! Nous le ferons pour arrêter ce débordement de hontes et de ruines, qui ont pour première et principale cause l'immodestie des femmes à la rue, au théâtre, à l'église. Nous le ferons pour nous-mêmes. Le culte chevaleresque rendu à la femme en France s'en va de plus en plus. Pourquoi? Justement parce que ce culte s'adressait, en dernière analyse, à la Femme bénie entre toutes les femmes, à la Vierge Marie, que le Franc baptisé voyait en toute femme. Peut-on voir Marie dans la femme à la mode? Prenons garde; le reflet de Marie en nous peut seul nous assurer le respect, les égards dont nous avons besoin pour réaliser notre mission providentielle. Si nous nous paganisons, nous allons au-devant des mépris et des servitudes d'autrefois. Malheur à nous... et malheur à la France! C'est la femme qui perd ou qui sauve les nations. La France surtout, la France, royaume de Marie, à laquelle déjà le druide celtique rendait hommage, la France ne subsistera que si la femme garde intacte la fleur de lys. Et elle ne la gardera intacte que si elle est vraiment chrétienne, chrétienne vivant du Christ et vivant pour le Christ.

Une Femme du Monde.

— Un comité, dont les cardinaux Gibbons et O'Connell sont les présidents honoraires, a entrepris de prélever aux Etats-Unis \$5,000,000 pour aider à restaurer les églises du Nord de la France. Mgr Hayes, archevêque de New-York, a fixé la part de son diocèse à \$500,000.

CLAIRVOYANCE PROPHETIQUE DE MGR FREPPEL

De la Croix de Paris.

Après la révolution qui, dans la première moitié du siècle dernier, fit tomber la Pologne sous le joug de la Russie, un grand nombre de Polonais vinrent chercher asile en France. Aucun d'eux n'avait perdu la foi en une résurrection future de sa patrie.

En 1858, Mgr Freppel, qui était alors professeur à la Sorbonne, vint un jour à Montmorency prononcer un discours devant une très nombreuse assemblée qui s'était réunie pour entendre parler de la Pologne, et comprenait un grand nombre de Polonais.

Le futur évêque d'Angers entreprit l'éloge de la Pologne, "France du Nord, nécessaire à l'Eglise, à la France et à l'Europe". Il y prononça, le 9 mai 1858, ces paroles qui après soixante ans, paraissent comme inspirées par la clairvoyance d'une foi irrésistible :

"Oh! qui pourrait dire si, dans le cours d'un demi-siècle, il ne plaira pas au Seigneur tout-puissant de toutes choses, de donner au monde une grande leçon, et si une nation ne sera pas précipitée de la hauteur de son orgueil, tandis qu'une autre sera ressuscitée du tombeau de sa faiblesse?"

Il n'a pas fallu un demi-siècle pour que trois grands empires eussent disparu tandis que la Pologne renaissait de ses cendres.

LA CONSECRATION DE L'ESPAGNE AU SACRE-COEUR

Le dimanche, 30 mai, Alphonse XIII a consacré solennellement l'Espagne au Sacré-Coeur. En cette circonstance la foi nationale s'est affirmée dans toute l'ampleur et la majesté d'une manifestation officielle.

Depuis longtemps, il était question d'inaugurer une colossale statue du Sacré-Coeur aux environs de Madrid, au lieu dit : Nuestra Senora de los Angeles, reconnu comme étant le centre géographique de l'Espagne. Le nonce, le cardinal-primat, vingt-deux évêques, le roi, la reine, toute la cour, les ministres, toute l'aristocratie, étaient là réunis.

Après la messe en plein air, l'acte de consécration au Sacré-Coeur fut lu d'une voix ferme et claire, avec un pénétrant accent de foi, par le jeune souverain, très droit au-dessus des mitres et des uniformes étincelants.

Le même acte de consécration—admirable acte d'hommage et de reconnaissance de l'Espagne préservée de la guerre et aussi de confiance en la miséricorde divine pour la paix et l'union des classes—était lu le même jour, à la même heure, en présence également des autorités civiles et militaires, dans toutes les églises d'Espagne...

LES VICARIATS APOSTOLIQUES DE L'ALASKA ET DU YUKON

S. G. Mgr Emile-Marie Bunoz, O. M. I., vicaire apostolique du Yukon et de Prince-Rupert, était de passage à Saint-Boniface, en route pour Ottawa, les 5, 6 et 7 juillet.

Sa visite nous a remis en mémoire les paroles suivantes, que S. G. Mgr Joseph-R. Crimont, S. J., vicaire apostolique de l'Alaska, écrivait récemment de New-York à l'Action Catholique de Québec :

"Je tiens à vous remercier, du fond de mon coeur, pour les bonnes paroles que vous avez adressées à vos lecteurs, au sujet de "l'Association de la Petite Fleur de Jésus" pour venir en aide à l'établissement de l'Eglise en Alaska.

"Daigne la petite Soeur Thérèse faire descendre sur vous et vos travaux une pluie de roses célestes. C'est elle que vous avez obligée encore plus que moi, car elle est constituée Reine de l'Alaska, et elle saura établir le règne de Notre-Seigneur dans cette vaste, sauvage région, dont les premiers missionnaires ont été fournis par le Canada, dans la personne du P. Séguin, du P. Petitot, de Mgr Clut, du P. Lecorre. Honneur à qui l'honneur est dû!"

UN FLEAU CROISSANT

Malgré tous les efforts que l'on fait pour attacher notre peuple à la terre, l'exode des campagnes vers la ville n'en continue pas moins.

Cette hantise du déplacement se manifeste surtout chez la jeunesse, jeunes gens et jeunes filles. Ce sont là les deux éléments qui se laissent entraîner le plus facilement vers les centres urbains. Il y a certaines paroisses, où l'on ne trouve plus au foyer que les vieux parents. Si vous en voulez faire la preuve, rendez-vous un dimanche dans telle campagne que je pourrais vous indiquer et prenez la peine de compter à la porte de l'église, au sortir de la messe, les jeunes gens, les jeunes filles descendus des rangs pour assister à l'office paroissial. Vous serez surpris de leur nombre relativement restreint.

Faites sur place une enquête et demandez à ces braves habitants qui, çà et là, causent par petits groupes de la bonne ou de la mauvaise température, la raison de ce phénomène, on vous dira : "Signe des temps, Monsieur, nos garçons sont partis pour les chantiers, les autres sont allés travailler en ville; nous aurions voulu les retenir ici, pour cultiver la terre qui nous a fait vivre, qui a fait vivre nos ancêtres; nous aurions voulu des défricheurs, des laboureurs comme nous, mais les jeunes gens d'aujourd'hui rêvent une vie moins pénible, un labeur moins dur; ils dédaignent les humbles travaux des champs; ils ont pris le chemin de la ville, croyant y trouver la richesse, l'aisance, l'indépendance. Comme ils se trompent!"

Oui, ils se trompent grandement; car en fin de compte, ces jeunes gens qui, chaque automne, partent pour les chantiers, qui, au retour du chantier, le printemps, s'en vont passer l'été dans la ville pour y travailler comme simples ouvriers sur les quais, dans les usines, dans les rues, etc., deviennent forcément des déracinés.

Ils traînent de place en place leur malheureuse existence, dépensant au jour le jour les quelques sous péniblement amassés. Je parle ici en pleine connaissance de cause. Depuis que je m'occupe de colonisation, j'ai conduit, dans l'Abitibi, bon nombre de ces jeunes gens, juifs errants se disant fatigués de courir les grands chemins. Croyez-vous qu'ils y soient restés? Oh! non, impossible de les attacher au sol, ils ont continué là-bas leur vie aventureuse et, au bout de quelques mois, sont revenus s'chouer dans les villes.

Et supposons qu'un jour ou l'autre ils parviennent à se caser en ville comme garçons de bureau, facteur, agent de police, pompier, conducteur de tramways ou d'automobiles, trouveront-ils le bonheur, l'aisance, l'indépendance qu'ils auraient goûtés, s'ils étaient restés sur la terre paternelle avec les vieux parents ou s'ils étaient allés ouvrir une terre nouvelle dans une région de colonisation?

Continuez votre enquête, et vous apprendrez que les jeunes filles, trouvant la besogne trop rude au logis paternel, dédaignant les nobles occupations de la campagne, rêvant des chimères, sont parties elles aussi pour la ville. Et là-bas que font-elles? Elles sont devenues, filles d'hôtel, et trop souvent hélas! instruments de débauche.

Souvent c'est toute la famille qui émigre. Et dans un certains sens, il vaut mieux pour des parents accompagner leurs enfants que de les laisser prendre le chemin de la ville seuls et sans le secours d'aucune surveillance. Ils partent alors à contre-cœur. C'est le seul sentiment de leur responsabilité qui les force à quitter la petite maison du village natal. Les petits propriétaires surtout, ayant une famille nombreuse, se voient poussés à cette triste nécessité.

Cet ouvrier, par exemple, exerçant un métier et possédant un petit coin de terre, gagnait assez dans les premières années de son mariage pour suffire aux besoins de la famille. Mais bientôt le nombre des enfants augmentant, les dépenses augmentèrent aussi, et les parents virent venir avec angoisse le jour où le budget familial ne balancerait plus. Que faire? Une solution possible se présenta à l'esprit: déménager à la ville. Là, les garçons, bien qu'ils soient bien jeunes et faibles, pourront tout de même travailler; en attendant qu'ils soient assez âgés pour aller s'étioler dans les usines, ils seront employés dans les magasins, porteront les paquets et feront les messages; la jeune fille s'engagera comme bonne chez une dame quelconque, ou bien elle sera commis dans un grand magasin. Bref, tout le monde travaillera, l'argent entrera à flots dans la maison, et les mauvais jours ne seront plus à craindre.

On a donc décidé d'aller en ville; un bon jour on a vendu à l'encan

ses meubles, les ustensiles les plus nécessaires, et toute la famille est partie pour un grand centre industriel.

Voilà l'odyssée de presque toutes les familles qui viennent de la campagne, à la ville. Il arrive que parmi ces familles, quelques-unes voient se réaliser leurs rêves de fortune. C'est l'exception, la plupart végètent, les enfants au lieu d'aider les parents, dépensent inutilement le peu qu'ils gagnent; ils prennent cet esprit d'indépendance, d'insoumission, si commun dans la ville, contractent des habitudes pernicieuses et sont souvent pour leurs père et mère, une cause de chagrins et de déboires.

Vienne une crise économique comme celle que nous traversons maintenant, c'est la misère pour la plupart de ces familles. On les voit alors quitter subrepticement la ville pendant la nuit, pour aller se réfugier à la campagne chez des parents et des amis; ou encore se réunir deux ou trois dans un petit logement pour économiser et arriver à payer le loyer et le charbon.

Pensez-vous que ces familles ne seraient pas infiniment mieux partagées aujourd'hui, si, au lieu d'être venues à la ville, il y a quelques années, elles étaient allées s'établir sur une terre-neuve, dans une région de colonisation?

Et, supposons que le père, écoeuré de la vie triste et sans avenir qu'il mène s'y décide maintenant, croyez-vous qu'il parviendra à retenir sa famille dans ce nouvel endroit?

Qu'on me permette d'en appeler ici encore à mon expérience. Les enfants nés en ville ou émigrés à la ville en bas âge, ne deviennent pas facilement des colons. Le souvenir de la cité et de ses amusements les hante continuellement. Et chose à noter, c'est souvent la mère, la jeune fille qui ont davantage la nostalgie de la ville, et qui poussent le mari, les frères, à y retourner. J'ai rencontré dans mes courses à travers les régions de colonisation de bons et vrais colons, obligés d'abandonner le lot de terre qu'ils avaient commencé de défricher et de revenir à la ville, parce que leurs gracieuses épouses ne cessaient de pleurer, et de leur reprocher de les avoir entraînés si loin dans les bois!

Et, puis, que voulez-vous faire sur une terre-neuve avec des femmes qui ont en dédain le travail du colon et la vie de la campagne, qui passent leurs temps à parler des théâtres de vues animées, à feuilleter les cahiers de mode et le catalogue de la maison Eaton, qui n'ont qu'une ambition, retourner à la ville le plus tôt possible pour y courir les rues, comme autrefois.

Je n'ai parlé jusqu'ici que des petits propriétaires que la nécessité force à quitter le village natal; que dire de ces cultivateurs qui, ayant sous les pieds un "beau bien," le vendent pour venir résider dans quelque grand centre? Combien amèrement ils le regretteront un jour.

La Vie nouvelle.

Ivanhoë CARON, ptre,
Missionnaire colonisateur.

SIMPLE REPONSE

De divers côtés nous parviennent journellement des questions relatives au fait de Loublande. Notre silence attriste les uns et réjouit les autres. Des propos contradictoires, émanant de différentes sources, circulent dans le public. On se communique de prétendus secrets qui sont de nature à troubler les consciences... J'estime que la discrétion s'impose sur un cas dont l'Eglise se réserve à bon droit l'étude et la solution. Sagesse et prudence vont de pair. Que nos lecteurs se rassurent! Un peu de patience! Nous leur promettons de les tenir au courant et de satisfaire leur curiosité quand le moment sera venu. Qu'il leur suffise aujourd'hui de savoir que rien n'est changé dans l'appréciation des faits et que notre confiance paraît fondée. Tous les espoirs sont permis. L'oeuvre du Sacré-Coeur s'accomplira, ses desseins se réaliseront en dépit de Satan et de ses suppôts. Tenons-nous-en aux promesses du passé : "le plan de Dieu est immuable." Les événements se chargeront de mettre en plein relief et de proclamer à la face du ciel et de la terre les préférences du Sacré-Coeur pour la France immortelle.

La Bonne Nouvelle de Paris.

E. T.

LES FREQUENTATIONS

Aux parents qui ont des filles à marier

Voici un excellent tract publié à Montréal, il y a quelques années, avec l'imprimatur de S. G. Mgr Bruchési :

- Votre fille est fréquentée, Madame?
- Oui, Monsieur.
- Et le jeune homme vient la voir souvent?
- Oh! oui, Monsieur, plusieurs fois la semaine d'ordinaire; il passe même avec elle les après-midi du dimanche.
- Laissez-vous ces jeunes gens seuls au salon?
- Ah bien! Monsieur, j'ai mes occupations à la maison. Je ne puis pas tenir compagnie à ma fille durant des heures entières. D'ailleurs, j'ai remarqué que les jeunes gens ne semblent pas trop le désirer eux-mêmes. Quand je suis là, la conversation languit, mais dès que je tourne le dos, elle reprend plus animée que jamais. La porte reste ouverte et je les surveille de loin.
- Leur permettez-vous de sortir ensemble sur la rue?
- Sans doute, Monsieur, quand le temps est beau ils font une promenade ensemble, ou même un tour à la campagne... Ma fille aime beau-

N. B. Le père a les mêmes devoirs et devant Dieu la responsabilité pèse d'abord sur lui, car il est le chef de la famille.

coup à prendre le grand air, mais elle rentre toujours à des heures convenables, jamais plus tard que dix ou onze heures du soir.

— Et le jeune homme a demandé votre fille en mariage ?

— Non, pas encore... mais j'ai bon espoir...

— Quel âge a-t-il ?

— Dix-huit ans, l'âge de ma fille.

— Est-il en état de s'établir ?

— Non, pas avant deux ou trois ans. C'est un jeune commis; il ne gagne encore que quatre piastres par semaine; ce n'est pas assez pour se marier, mais dans une couple d'années, il aura certainement une augmentation de salaire.

— Et voilà longtemps que ces jeunes gens se fréquentent ?

— Oui, Monsieur, voilà bientôt deux ans que le jeune homme vient voir ma fille.

— Voudriez-vous me permettre, Madame, une dernière question, délicate, mais cependant bien importante ?

Cette fréquentation dure déjà depuis deux ans, elle durera deux autres années encore, avant le mariage. Ainsi donc pendant quatre ans, ces jeunes gens vivront en liberté presque complète. Et vous ne craignez pas, Madame, que la vie chrétienne de votre fille en souffre ? que ses mœurs...

— Oh ! pour cela, Monsieur, je suis parfaitement tranquille; ce jeune homme est tout à fait honorable... Quant à ma fille, j'en réponds comme de moi-même.

Réponse de la Sainte Ecriture

A toutes ces assurances, Madame, je me permets d'opposer les Saintes Ecritures.

Dans les Evangiles, Notre-Seigneur nous donne ce grave conseil : "Veillez et priez pour ne pas entrer en tentation, car l'esprit est prompt mais la chair est faible."

Et l'Esprit-Saint nous dit : "Celui qui aime le péril y périra."

Votre fille cherche-t-elle vraiment à se garantir des tentations par la prière, la vigilance ? Fuit-elle le péril ?

Dans ces tête-à-tête avec son ami, elle prête l'oreille aux discours les plus propres à allumer les passions, elle ouvre son âme aux sentiments les plus capables de l'émouvoir. Et vous vous imaginez que ses pensées resteront toujours chastes ? que son cœur demeurera toujours insensible aux attraits du plaisir, aux charmes de la tentation ?

Vous vous trompez, Madame, laissez-moi vous le dire franchement. Votre fille est fille d'Eve comme les autres, et par conséquent, elle en a les faiblesses et les misères. D'ailleurs, quelle vertu humaine ou angélique pourrait sortir triomphante d'une pareille épreuve ?

Vous refusez de tenir compagnie à votre fille, quand elle reçoit son amoureux. Eh bien ! le démon prendra votre place.

Il suggérera à ces jeunes gens des propos qui amollissent le cœur, des désirs qui enflamment l'imagination et la fascinent peu à peu; puis, au moment favorable, il attaquera la volonté, et, je crains bien qu'il ne la fasse fléchir.

Les Livres saints l'ont dit : "Celui qui aime le péril y périra." Votre fille donnera-t-elle donc un démenti à cette parole de l'Esprit de Dieu ?

Voici ce qui arrivera. Je vais vous le dire.

Lentement mais sûrement, le démon affaiblira les bonnes résolutions qui, j'en conviens, sont maintenant dans le cœur de ces jeunes gens; peu à peu, il les rendra plus hardis... il les entraînera sur la pente glissante des concessions qui mènent au remords et parfois même à une catastrophe irrémédiable. Vous vous récriez d'indignation, ces paroles vous offensent, d'autres femmes se sont indignées de la sorte et pourtant...

Mais je vous l'accorde, votre jeune fille évitera le déshonneur suprême, cependant voulez-vous savoir comment finira cette fréquentation? Ecoutez.

Fin de la fréquentation : Abandon ou mariage

Neuf fois sur dix, quand le jeune homme songera sérieusement à s'établir, savez-vous ce qu'il fera?

Laissant là votre jeune fille à sa triste destinée, il s'en ira chercher ailleurs une jeune personne, pieuse, modeste et réservée, et, après quelques semaines seulement de fréquentation, il la conduira à l'autel et en fera sa femme...

Alors, de concert avec votre fille vous vous lamenterez, vous pleurez, vous parlerez de mauvaise foi, de parjure, de trahison infâme.

Qui donc a trahi en cette affaire, Madame? Qui devait protéger cette jeune fille sans expérience de la vie et l'avertir du danger? Qui devait arrêter cette fréquentation et forcer ce jeune homme à s'expliquer plus tôt? Interrogez votre conscience.

Maintenant, le mal est fait. Votre jeune fille abattue par le coup fatal, après avoir sacrifié à cette folle liaison toutes ses chances d'avenir, après avoir vu, peut-être, périr l'une après l'autre toutes les vertus de son âme, demeurera sur le chemin de la vie, comme une fleur flétrie sans beauté et sans parfum, et que personne ne songe plus à cueillir.

La conduite de ce jeune homme vous semble bien étrange. Vous ne pouvez vous expliquer pourquoi, lui qui paraissait tant aimer votre fille, l'a abandonnée au moment même où le mariage devait tout conclure! Si vous le voulez, Madame, je vous donnerai le mot de ce mystère douloureux. Il sera dur pour vous de l'entendre, mais en vous faisant comprendre votre imprudence, il vous aidera à faire votre *mea culpa*.

Voici ce qu'en pareilles circonstances, un jeune homme répondit aux reproches qu'on lui faisait :

"Oui, j'ai fréquenté longtemps cette jeune fille, mais j'étais jeune et j'aimais à m'amuser... Aujourd'hui, je songe sérieusement à me marier,

mais je veux avoir pour femme une personne **que je puisse estimer et respecter...**"

Pourtant il peut se faire que cette longue fréquentation aboutisse enfin au mariage.

Voilà donc les jeunes gens rendus aux pieds de l'autel, ils demandent à Dieu de bénir leur union.

Quelle préparation ont-ils apportée à un acte si solennel? En quel état se présentent-ils devant leur Maître?

Qu'ont-ils fait pour mériter la bénédiction qui donne la force de remplir les obligations si sérieuses du mariage et qui assure le bonheur du foyer domestique?

Voulez-vous savoir pourquoi tant de mariages sont malheureux? Vous en trouverez souvent la cause dans la longue et dangereuse fréquentation qui les a précédés. C'est la revanche de Dieu. Il faut expier dans l'âge mûr les folies de la jeunesse. Une courte fréquentation et de longues prières font les bons ménages.—P. Hamon, (Misères humaines).

Conclusion

Donc, nous devons conclure avec Mgr Bourget et exiger avec lui (voir ses mandements, 15 février 1843 et 19 février 1868 dont nous résumons les clauses) 1o que les veillées ne soient pas nocturnes, c'est-à-dire qu'elles ne soient pas prolongées au-delà de neuf à dix heures; 2o qu'elles ne se fassent pas pendant de longues années; 3o qu'elles aient toujours lieu sous les yeux des parents, ou, en leur absence, sous ceux de quelque personne respectable, et jamais dans des appartements où les jeunes gens seraient sans témoins. Les pères et mères, maîtres et maîtresses sont tenus en conscience d'empêcher leurs enfants et autres personnes sous leur domination, de faire des fréquentations, seuls, soit à la maison, en promenade, ou en d'autres lieux.

LUTTONS CONTRE LES MODES INCONVENANTES

De l'Action Catholique de Québec.

A plusieurs reprises la **Semaine Religieuse** s'est plaint des modes inconvenantes qui scandalisent le prochain, entament le sentiment délicat de la pudeur et enlèvent à nos populations catholiques la vraie notion de la modestie chrétienne, depuis si longtemps leur précieux apanage.

Les Pères du Patronage (Pères de Saint-Vincent de Paul) ont compris que parler était bien, mais qu'agir serait mieux. Leur chapelle de la Côte d'Abraham est assez fréquentée par le public des alentours. Ils ont dû remarquer que plusieurs personnes venaient se confesser le samedi et communier le dimanche dans un costume par trop ouvert. Sachant quelle lourde responsabilité ils assument en donnant asile dans leur établisse-

ment à la jeunesse écolière et laborieuse, ils durent constater que leur enseignement et la formation chrétienne qu'ils s'efforcent de donner à ces jeunes ouvriers étaient contrecarrés par les exemples de laisser aller et de sans gêne de la part des dames et des demoiselles qui venaient dans leur chapelle. Il fallait couper court et remettre dans le droit chemin celles qui s'en écartaient plutôt à la légère, comme nous aimons à le croire. C'était donc la guerre au décolletage! Aussi depuis quelques semaines peut-on lire, affiché à la porte de la chapelle du Patronage, l'avis suivant :

"Par respect pour la Présence réelle et pour l'édification du prochain nous prions les personnes qui fréquentent cette chapelle de n'y entrer que vêtues de robes dont le col est fermé.

"Celles qui ne se conformeraient pas au présent avis seraient exposées à se voir refuser les Sacrements de Pénitence et d'Eucharistie.

"La modestie est la plus belle parure de la femme chrétienne.—S. Ambroise."

On dit que la sanction fut impitoyablement appliquée à quatre ou cinq récalcitrantes. Les Sacrements sont aujourd'hui respectés et leurs jeunes gens édifiés. Car les unes ont "colé" leur cou, d'autres ont tiré sur leur "devanture" un discret rideau.

On nous dit qu'ailleurs une surveillance est faite à la rentrée de l'église et qu'on prie très aimablement "l'indésirable" d'aller compléter sa toilette.

Tout est bien qui finit bien! Si on voulait...

PROFESSION RELIGIEUSE A LORETTE

Le 7 juillet, le R. P. Guillaume Longpré, S. J., prédicateur de la retraite annuelle, a présidé une cérémonie de profession religieuse à Lorette et a fait le sermon de circonstance. La Rde Soeur Ste-Rose de Viterbe, des Soeurs de St-Joseph de St-Hyacinthe, y a prononcé ses vœux perpétuels.

LE SENS DE LA JUSTICE

Dans une lettre aux écoliers de son diocèse, lettre qui est tout un programme, Mgr Emard trace un tableau qu'il est utile de faire passer sous d'autres yeux que ceux des enfants. Nous citons :

"La justice aujourd'hui n'est pas moins maltraitée, dans toutes les sphères, que la vérité elle-même.

"Si on n'ose pas toujours le proclamer comme doctrine, on admet trop souvent en pratique que la force prime le droit, que la ruse et la fourberie sont des moyens légitimes; que l'intérêt justifie le parjure lui-même; qu'il est permis, quand on le peut impunément, de renier sa parole,

sa signature, de déchirer et de fouler aux pieds comme de vils chiffons, les contrats les plus solennels et les plus sacrés.

"Il est des hommes qui, pris à part, et dans la vie privée pourraient être cités comme des modèles d'intégrité; mais parce qu'ils sont dans la vie publique, chargés et honorés de fonctions sociales, ils semblent croire que la morale pour eux n'est plus appuyée sur les mêmes principes, et que la justice cesse d'être une vertu nécessaire, quand elle n'a plus pour théâtre le seul foyer domestique.

"Il en est d'autres qui veulent être absolument irréprochables dans leurs relations individuelles et qui ne voudraient pour rien au monde, et d'aucune façons, dérober une obole à leur voisin. Mais placés vis-à-vis des institutions corporatives: gouvernement, municipalités, maisons religieuses ou sociétés diverses, il se croient en droit de les traiter avec une désinvolture qui va jusqu'au vol manifeste et aux plus criantes injustices.

"Il en est enfin qui trouvent dans les procédures légales habilement utilisées, de vilains moyens de causer au prochain des torts considérables, et même de leur enlever l'honneur ou une partie de leurs biens, calmant les reproches de la conscience en se disant qu'on a agi suivant la loi, alors que celle-ci a simplement servi à une très grave injustice.

"Pour répondre à tout cela, il n'est qu'une parole à citer, celle même du commandement divin, qui s'applique à tous et envers tous, les collectivités comme les individus:

Bien d'autrui tu ne prendras
Ni retiendras sciemment."

ORDINATION DE M. L'ABBE L.-A. FORTIN

Le 20 juillet, S. G. Mgr Brunault, évêque de Nicolet, a conféré le sacerdoce à M. l'abbé Louis-Alphonse Fortin, attaché au personnel du Petit Séminaire de Saint-Boniface, dans l'église de Beauceville, au diocèse de Québec. Le nouveau prêtre a célébré sa première messe le lendemain dans la même église, qui est celle de sa paroisse natale.

OBLATION A LA MAISON-CHAPELLE

Le 15 juillet, S. G. Mgr l'Archevêque a présidé une cérémonie l'oblation perpétuelle à la Maison-Chapelle des Missionnaires Oblates du S.-C. et de M.-I., et le R. P. L. Péalapra, O. M. I., prédicateur de la retraite annuelle, y a prononcé le sermon de circonstance.

Les Rdes Soeurs, dont les noms suivent, ont fait leurs vœux perpétuels: M. St-Jude et M.-François d'Assise, de la Maison-Chapelle; M.-Ste-Anne, Marie-Madeleine et Marie du St-Esprit, du couvent de St-Charles, M.-St-Jacques, de celui de Dunrea, et M.-Ste-Marthe, de la maison de Gravelbourg.

BIBLIOGRAPHIE

Par Lui : Formation à la charité par le Sacré-Coeur, par l'abbé Félix Anizan, un volume de 400 pages. Prix : 3 fr. 50. Librairie Saint-Paul, 6, rue Cassette, Paris, VI.

Ouvrage excellent pour la formation de l'âme à la dévotion au Sacré-Coeur et pour l'aider à atteindre son plein épanouissement dans l'adorable charité du Christ. Ces Exercices, pleins de la dévotion et de l'amour du Coeur de Jésus, conduisent rapidement l'âme vers Lui, et la transforment dans l'amour de ce Coeur divin. Doctrine de saint Thomas toujours, ascétique des meilleurs auteurs largement cités.

Apparitions d'une âme du Purgatoire en Bretagne, par le vicomte Hippolyte Le Gouvello. Prix : 8, 0 fr. 50.—Ce récit, d'un fait contemporain, revêtu de toutes les garanties d'authenticité, illustre une fois de plus le dogme du Purgatoire et engagera les fidèles à redoubler de dévotion pour les âmes souffrantes.

La Vie religieuse.—Très remarquable choix de discours de Vêtures et de Professions recueillis et publiés par M. le chanoine Millot, vicaire général de Versailles.

Paroles de la guerre, par Mgr Gibier.—Ce volume, écho de toutes les aspirations, de tous les enthousiasmes comme aussi de toutes les douleurs et de toutes les joies de l'âme française depuis quatre ans, rendra de grands services aux prêtres.

Tous ces livres, à l'exception du premier, sont édités par la Librairie Pierre Téqui, 82, rue Bonaparte, Paris, VI.

2000 mots bilingues par l'image par M. l'abbé Etienne Blanchard, auteur du **Dictionnaire du Bon Langage**, des **Jeux de cartes du Bon Langage**, du **Bon français en affaires**, de **1000 mots illustrés**, de **En Garde!** de **En français** et de **La Bonne Logeuse**. 331, rue Sainte-Catherine est, Montréal. Prix : \$0.30; franco \$0.35.

M. l'abbé Blanchard, comme tout le monde le sait, s'est constitué chez nous l'apôtre du Bon Langage. Il a déjà multiplié ses moyens de l'inculquer aux diverses classes de la société. La nomenclature de ses ingénieux moyens de propagande s'allonge constamment. L'ouvrage, que nous recommandons, (ainsi que tous ses autres), vient d'être révisé et réédité. Chaque dessin est fait à la main par d'excellents artistes. Magnifique apparence. Noms français et anglais de chaque objet.

—Les Missionnaires Oblates du S.-C. et de M.-I. de Saint-Boniface font une fondation à Québec, dans la paroisse Saint-Sauveur, dirigée par les RR. PP. Oblats. Elles prennent la direction de l'école Durocher. Quatre Soeurs composent le personnel de la nouvelle maison au début. Nous reparlerons de cette fondation, qui renferme de si beaux espoirs pour la jeune Congrégation manitobaine, oeuvre du regretté Mgr Langevin, déjà implantée dans trois diocèses et un vicariat apostolique de l'Ouest.

DING! DANG! DONG!

— Le 27 juin dernier, en la fête du Sacré-Coeur, S. Em. le cardinal Bégin a béni, approuvé et encouragé le projet d'érection, à Québec, d'un Sanctuaire spécial en l'honneur du Sacré-Coeur. Son Eminence "recom-mandose à l'attention et à la générosité des Prêtres, des Ames Religieuses "et de tous les fidèles qui aiment le Sacré-Coeur". Adveniat regnum Sa-cratisissimi Cordis Jesu!

— A l'occasion du congrès de Chicoutimi, Sa Sainteté Benoît XV a adressé à l'A. C. J. C. un bref très bienveillant et très encourageant.

— Ce congrès, comme on le sait, a traité la question vitale de la colonisation. Le Manitoba y avait ses représentants. M. l'abbé J.-P. Gagnon, curé de Saint-Adolphe, y a plaidé la cause de la colonisation dans l'Ouest et principalement dans notre province. L'honorable M. Mercier, ministre de la colonisation, a fait écho à ses paroles en disant qu'il avait demandé des miettes, mais qu'on lui donnerait de bons morceaux, parce que les Canadiens français de la province mère ont des frères à aider et à défendre dans les fertiles plaines de l'Ouest.

— Le 10 juillet la paroisse de Lorette a fait son pèlerinage annuel à Sainte-Anne des Chênes.

— M. le chanoine L.-St-G. Lindsay, de l'archevêché de Québec, et M. l'abbé C.-A. Parent, curé de Tilbury, dans le diocèse de London, ont été récemment élevés à la dignité de prélats de la Maison de Sa Sainteté.

— Le R. P. Raymond-Marie Rouleau, O. P., vient d'être élu provincial de son Ordre au Canada.

— L'idéal de la Maçonnerie, c'est, sous le couvert de la neutralité et du laïcisme, l'Etat non seulement athée, mais l'Etat ennemi de Dieu qu'il est chargé de combattre dans les institutions et les personnes qui le re-présentent.

— Par un décret du 8 mars, la Sacrée Congrégation des Rites a déclaré que les noms des Vicaires et des Préfets apostoliques ne doivent pas être prononcés au canon de la Messe. Seuls les noms des Patriarches, Archevêques et Evêques, qui sont Ordinaires des lieux, doivent l'être dans les limites de leur propre diocèse. (*Acta Ap. Sedis*, 1er avril, p. 145.)

— La retraite annuelle du clergé a eu lieu au Petit Séminaire du 14 au 19 juillet. Elle a été prêchée par le R. P. Clément Leclerc, C. SS. R., de Ste-Anne de Beaupré.

R. I. P.

— Rde Soeur Marie des Anges, (Victorine Béliveau), des Soeurs Grises de Montréal, décédée à l'hôpital d'Edmonton.

— Mme Lucien Kéroack tuée accidentellement à Winnipeg.

— Mlle Emma de Froment décédée à Somerset.